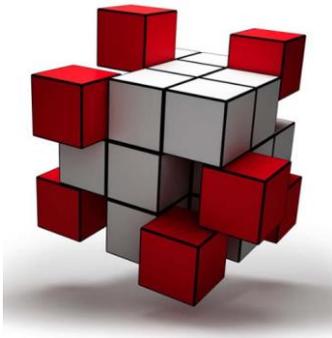


Hiscox lance « Global Pro by Hiscox », une assurance multirisque professionnelle à la carte

Cette nouvelle offre permet d'assurer dans un même contrat les locaux professionnels, leur contenu ainsi que la responsabilité civile de l'entreprise. Totalement modulable, elle s'adapte à chaque besoin, puisqu'il est possible de sélectionner les garanties réellement nécessaires.

Paris, France (22 février 2016) –Hiscox, assureur spécialiste, annonce une nouvelle offre « à la carte » sur le segment multirisque professionnel : « Global Pro by Hiscox ». Ce produit s'inscrit dans le prolongement de la volonté d'Hiscox de proposer des solutions d'assurance sur-mesure, permettant à ses clients professionnels et à son réseau de courtiers de concevoir des polices complètes et personnalisables.



« Global Pro by Hiscox » permet de moduler son assurance multirisque en intégrant uniquement les garanties qui correspondent à des besoins réels. Il est ainsi possible de concevoir de multiples combinaisons comme par exemple : «Bâtiment + Contenu + RC Générale + Assistance + Bris de machine» ou « Tous risques informatiques + Contenu en multi-sites ».

La conception du contrat est extrêmement simple puisque les garanties sont rédigées en « Tous Risques Sauf » pour une meilleure lisibilité de l'assuré. Concrètement, tout ce qui n'a pas été exclu est donc couvert par le contrat. Hiscox garantit ainsi une couverture de risques plus large et une prise en charge plus étendue en cas de sinistre.

Parmi les différentes couvertures à la carte, « Global Pro by Hiscox » propose ainsi d'assurer :

- **les dommages aux bâtiments**, sur un ou plusieurs sites, et les **dommages aux contenus**, dont les stocks ;
- **les pertes financières, dont la perte d'exploitation**, la perte de revenus, les frais et pertes après sinistre, la carence fournisseur d'énergie et l'impossibilité d'accès ;
- **le bris de machine** pour les machines d'infrastructure (climatisation, chaudière, escalateur, etc.) ; et autres machines d'exploitation
- **le matériel technologique en « Tous risques informatiques »**, partout en France ainsi que les flottes de matériel portable dans le monde entier ;
- **la Responsabilité Civile Générale** Exploitation et la Responsabilité Civile Employeur ;
- **La Responsabilité Civile Occupant avec** :la Responsabilité Civile Propriétaire et Locataire ainsi que le Recours des voisins et des tiers ;
- **la Responsabilité Civile Professionnelle**, selon le métier, il est possible d'être couvert en cas de fautes, d'erreurs ou d'omissions dans l'exercice d'une activité ;
- **l'Assistance dommage 24h/24** ;
- **la Protection Juridique Professionnelle.**

Autre avantage significatif, le remboursement en valeur à neuf. De manière générale, les contrats d'assurance bureaux prévoient l'application de la vétusté sur les biens mobiliers et notamment sur le matériel informatique. Hiscox a choisi de ne pas l'appliquer et garantit l'intégralité du matériel professionnel et biens mobiliers en valeur de remplacement à neuf.

La flexibilité du produit, lui permet de s'adresser à plusieurs types d'entreprises :

- **bureaux et sièges sociaux** (sociétés de services, professions juridiques et légales, centres d'appels, banques privées, centres d'affaires, etc.)
- **secteur des technologies** (studios de radio /enregistrement, laboratoires de recherche, data centers, hébergeurs informatiques, salles de concert, etc.)
- **établissements recevant du public -ERP** (clubs de gym, galeries, musées, centres de conférence, théâtres, etc.)
- **Réseaux d'agences, boutiques, commerces et magasins** (auto-écoles, librairies, agences immobilières, agences de travail temporaire, de location de voiture, opticiens, parfumeries, magasins



Communiqué de presse

d'habillement, de 'fast food', boulangeries, etc.)

« Global Pro by Hiscox » est distribué, pour toutes les superficies, via le réseau de courtiers et partenaires d'Hiscox ainsi que via l'extranet de souscription en ligne ePhoenix.

Le produit "Office by Hiscox", quant à lui, devient la solution réservée à la souscription des bureaux et sièges sociaux dont la superficie n'excède pas 200m². Cette offre reste accessible via l'extranet de souscription en ligne ePhoenix.

« La multirisque professionnelle inclut si besoin le Bris de machine et la Tous risques informatique. Grâce à un numéro de police unique et quel que soit le nombre de garanties, l'utilisation du contrat par notre client se trouve grandement facilitée. L'éventail des garanties est très complet mais surtout nos clients vont pouvoir sélectionner leurs couvertures à la carte. Nous renforçons ici notre ADN d'assureur spécialiste pour couvrir et accompagner une clientèle exigeante. » Grégory Lapierre - Responsable de Marché Dommages France

A propos de Hiscox

Fondé en 1901, [Hiscox](#) est un groupe international d'assurances spécialisées coté sur le London Stock Exchange (HSX). Hiscox a trois principales composantes : Hiscox London Market, Hiscox UK & Europe et Hiscox International regroupant plus de 1600 collaborateurs dans 14 pays. En se spécialisant dans des secteurs bien définis et en plaçant l'assuré au cœur de ses préoccupations, Hiscox a mis au point des solutions sur mesure pour garantir les résidences et patrimoines de valeur, les risques professionnels et les risques spéciaux.

En France, Hiscox dispose de bureaux à Paris, Lyon et Bordeaux. Hiscox France s'appuie sur ses 105 collaborateurs pour proposer une large gamme d'assurances conçues pour répondre aux besoins des particuliers, des professionnels et des collectivités. En France, Hiscox distribue ses produits à travers un réseau de courtiers sélectionnés et permet depuis 2008 aux professionnels du conseil et des services de [souscrire directement en ligne](#) leur assurance responsabilité civile professionnelle.

Pour plus d'informations : www.hiscox.fr

Et pour suivre l'actualité d'Hiscox rendez-vous sur notre blog : <https://blog.hiscox.fr/>

Contacts presse

Agence LEWIS

Robert Morel / Lauriane Durand

01 55 31 98 14 / 01 55 31 98 08

hiscoxfrance@teamlewis.com